

Autorisation de prélèvement / mensualisation

RCS Annecy 776 628 976 - Numéro national d'émetteur : 146277

J'autorise l'établissement teneur de mon compte à prélever sur ce dernier, si sa position le permet, le montant de mes factures d'électricité émises par la Régie. En cas de litige sur un prélèvement, je pourrais en faire suspendre l'exécution par simple demande à l'établissement teneur de mon compte et je réglerais le différend directement avec la Régie.

Régie du syndicat Intercommunal d'Electricité de la Vallée de Thônes

Nom et adresse du titulaire du compte à débiter

.....
.....
.....

Désignation du compte à débiter

Etabl. Guichet N° compte Clé RIB

┌───┐ ┌───┐ ┌──────────┐ ┌───┐

Adresse du lieu de consommation

.....
.....

Référence contrat :

Prélèvement automatique (règlement tous les 4 mois)

Mensualisation (règlement mensuel par prélèvement automatique)

Date de prélèvement choisie : Début Milieu Fin de mois Indifférent

Nom et adresse de l'établissement teneur du compte

Date : / / Signature :

Prière de retourner cet imprimé en joignant obligatoirement un relevé d'identité bancaire (RIB) ou postal (RIP)
à la **Régie d'Electricité de Thônes** - 10 rue Jean-Jacques Rousseau - BP 30 - 74230 Thônes